

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

## ILNAS-EN 1149-2:1997

### **Vêtements de protection - Propriétés électrostatiques - Partie 2: Méthode d'essai pour le mesurage de la résistance électrique à travers un**

Schutzkleidung - Elektrostatische  
Eigenschaften - Teil 2: Prüfverfahren für  
die Messung des elektrischen  
Widerstandes durch ein Material

Protective clothing - Electrostatic  
properties - Part 2: Test method for  
measurement of the electrical resistance  
through a material (vertical resistance)

08/1997



## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 1149-2:1997 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 1149-2:1997.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 13.340.10

Descripteurs: équipements de protection individuelle, prévention des accidents, vêtement de protection, protection électrostatique, essai, mesurage, résistance électrique : propriété

Version française

**Vêtements de protection - Propriétés  
électrostatiques - Partie 2: Méthode d'essai pour  
le mesurage de la résistance électrique à travers  
un matériau (résistance verticale)**

Schutzkleidung - Elektrostatische Eigenschaften  
- Teil 2: Prüfverfahren für die Messung des  
elektrischen Widerstandes durch ein Material  
(Durchgangswiderstand)

Protective clothing - Electrostatic properties  
- Part 2: Test method for measurement of the  
electrical resistance through a material  
(vertical resistance)

La présente Norme Européenne a été adoptée par le CEN le 1997-07-24. Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme Européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CEN.

Les Normes Européennes existent en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

**CEN**

Comité Européen de Normalisation  
Europäisches Komitee für Normung  
European Committee for Standardization

Secrétariat Central: rue de Stassart,36 B-1050 Bruxelles

### **Avant-propos**

La présente norme européenne a été élaborée par le Comité Technique CEN/TC 162 "Vêtements de protection y compris la protection de la main et du bras et les gilets de sauvetage" dont le secrétariat est tenu par le DIN.

Cette norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en février 1998, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en février 1998.

L'annexe A est informative.

Pour la relation avec la (les) Directives UE, voir l'annexe ZA, informative, qui fait partie intégrante de la présente norme.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette norme européenne en application: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.